



Acte n° 2024C47

DELIBERATION SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21 MARS 2024

Nombre de Conseillers :

En exercice : 45

Présents : 29

Pouvoirs : 8

Votants : 37

Date de convocation du Conseil Communautaire :

Le 15/03/2024

Le 21 mars 2024, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX, Président, à la salle des Fêtes, 49 grande rue à Misérieux.

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Cécile BAUDOUX, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Valérie BOYER, Armand CHAUMONT, Jacques CORMORECHE, Pascal CUNY, Anne-Marie DEGUEURCE, Carole DEMANGE, Elise DIENNET, Nicole DUGELAY, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Vincent LAUTIER, Corinne MARTIN GAJAC, Patrick NABETH, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Bernard REY, Pierre ROSET, Richard SIMMINI, Frédéric VALLOS, France-Line VINCENT.

Absents excusés : Marcel BABAD (Pouvoir à Frédéric VALLOS), Ingrid BESSON (Pouvoir à Armand CHAUMONT), Fabien BIHLER, Carole BONTEMPS-HESDIN (Pouvoir à Gabriel AUMONIER), Emmanuelle CARGNELLI, Patrick CHARRONDIERE, Jean-Jacques DUMONT (Pouvoir à Valérie BOYER), Nadia GUYON (Pouvoir à Stéphane BERTHOMIEU), Bruno HENRY, Agathe IACOVELLI (Pouvoir à Nicole DUGELAY), Amina LEGHNIDER, Michelle NUGUET (Pouvoir à Pascal CUNY), Stéphanie PALLIER, Delphine PICHOURON (Pouvoir à Yves DUMOULIN), Nathalie TISSERAND, Catherine VIGNON.

Secrétaire de séance : Pierre ROSET.

OBJET : ASSAINISSEMENT COLLECTIF – Demande de subventions pour la construction d'un ouvrage de gestion des effluents par temps de pluie sur la station de traitement des eaux usées d'Ambérieux-en-Dombes

M. Gilles GARNIER, Vice-Président en charge de l'assainissement, présente cette demande de subventions. Cette opération s'inscrit dans le cadre du schéma directeur d'assainissement réalisé en 2020 sur le système d'assainissement d'Ambérieux-en-Dombes. Elle fait également suite aux conclusions de l'étude de faisabilité réalisée en 2023.

Le projet consiste en la construction d'un étage de filtre planté de roseaux pour la gestion des effluents par temps de pluie. Il sera alimenté gravitairement par des effluents prétraités et permettra de gérer un volume de 1 500 m³. Une réserve hydrique est prévue afin d'assurer la survie des roseaux en période de sécheresse. La lagune existante sera supprimée. Le point de rejet des eaux traitées reste inchangé et se fera dans le cours d'eau « La Pierre ».

Le coût de cette opération est estimé, au stade du projet, à un montant de 770 000,00 € HT.

Cette opération est susceptible d'obtenir des subventions de la part du Conseil départemental de l'Ain et de l'Agence de l'eau selon les modalités d'intervention respectives du plan départemental de l'eau et du 11^{ème} programme d'actions 2019-2024.

Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 14/03/2024,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **D'APPROUVER** le projet de construction d'un ouvrage de gestion des effluents par temps de pluie sur la station de traitement des eaux usées d'Ambérieux-en-Dombes, pour un montant d'opération évalué à 770 000,00 € HT ;
- ✓ **DE S'ENGAGER** à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions ;
- ✓ **DE SOLLICITER** des subventions auprès de l'Agence de l'eau et du Conseil départemental de l'Ain pour la réalisation de cette opération ;
- ✓ **D'AUTORISER** le Président ou son représentant à signer toute pièce nécessaire à ces demandes ;
- ✓ **DE DEMANDER** l'autorisation au Conseil départemental de l'Ain et à l'Agence de l'eau de pouvoir commencer les études et les travaux par anticipation, sans préjuger des aides éventuelles qui pourraient être attribuées ;
- ✓ **DE DIRE** que les crédits seront inscrits au budget annexe de l'assainissement collectif 2024 et suivants.

A Misérieux, le 21/03/2024

Le Secrétaire de Séance
Pierre ROSET

Affichage électronique le: 29/03/2024

Le Président,
Marc PECHOUX

